

Genève, le 16 juin 2020

*Aux représentant-e-s des médias*

## Conférence de presse de la Cour des comptes

### Évaluation du dispositif Espace entreprise

Madame, Monsieur,

Les magistrats de la Cour des comptes ont le plaisir de vous convier à une conférence de presse qui aura lieu le

**Mardi 23 juin 2020 à 10 heures**  
**à la salle des ventes de l'Office des faillites (salle Hermès)**  
Route de Chêne 54, rez-de-chaussée, 1208 Genève.  
(arrêt TPG 12/17/21 : Amandolier ; arrêt CFF : Genève-Eaux-Vives)

L'Espace entreprise, créé à Genève en 2011, offre un « lieu de stage » aux apprentis de commerce ayant choisi la filière plein temps (en école) plutôt que duale (en entreprise). Il accueille chaque année quelque 2'500 élèves qu'il a pour vocation de former à la pratique professionnelle dans des conditions les plus proches possibles de celles du monde du travail. Son existence est liée au déficit d'offre de places d'apprentissage dont souffre Genève.

Le département de l'instruction publique, de la formation et de la jeunesse (DIP) a demandé à la Cour des comptes de procéder à une évaluation des activités et résultats de l'Espace entreprise après huit ans de fonctionnement. Les travaux de la Cour ont porté sur les thématiques suivantes :

- La pertinence du dispositif de la formation professionnelle commerciale plein temps tel qu'il a été conçu à Genève ;
- La mise en œuvre du dispositif et sa cohérence au sein de la politique de la formation professionnelle commerciale initiale ;
- Le format et le contenu des prestations délivrées par l'Espace entreprise ;
- L'insertion professionnelle des apprentis ayant opté pour la filière plein temps.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

François PAYCHÈRE  
Président

*Pour toute information complémentaire, prière de prendre contact avec :*

Madame Isabelle TERRIER, magistrate de la Cour des comptes  
Tél. 022 388 77 90, courriel [isabelle.terrier@cdc.ge.ch](mailto:isabelle.terrier@cdc.ge.ch)